

QUESTION ORALE DEPOSEE PAR LE GROUPE « CORSICA LIBERA»

OBJET : D.S.P. – Réseau ferré

Monsieur le président,

Au mois de mars 2011, la CTC malgré l'opposition argumentée des groupes nationalistes a choisi le recours à la Délégation de Service Public pour gérer le réseau ferré Corse. Nous réaffirmons qu'une activité ferroviaire qui fonctionne avec plus de 80 % de subventions publiques n'a aucune vocation à être considérée comme concurrentielle, elle doit être gérée par la CTC dans sa globalité.

L'actuelle consultation DSP nous a conduit dans une impasse, alors qu'avant 2010 la CTC « injectait » une subvention d'équilibre annuelle de moins de 12 millions d'euros à la SNCF, la même SNCF demande pour assurer la même mission 52.5 Millions d'euros en année moyenne. Nous nous posons la question de la pertinence du cahier des charges élaboré par la CTC et nous considérons la proposition SNCF comme une agression.

Le temps presse, la Corse a besoin d'un réseau ferroviaire abouti, les 250 cheminots doivent être enfin placés au centre d'un projet d'entreprise qui allie un service public fort et des garanties sociales figées.

Le 31 Aout 2011, dans 2 mois, le contrat provisoire avec la SNCF prend fin, toute absence de décision stratégique sera génératrice de désordres. La réquisition de la SNCF ne fera que retarder et aggraver le problème.

Le groupe Corsica Libera réaffirme que la CTC doit assumer l'exploitation du réseau au travers d'un Etablissement Public Industriel et commercial. Seul un partenariat d'assistance technique doit être recherché avec la SNCF.

Nous restons défavorables à la régie qui est une structure administrative trop contraignante avec en plus des problèmes statutaires pour le personnel.

Nous restons défavorables à la SEM qui associe des partenaires privés, dilue les prérogatives de la CTC et impose une procédure DSP.

L'EPIC existe déjà, c'est L'OFFICE des Transports. Conformément à ses statuts et dans la logique d'une harmonisation des politiques de transport (aérien, maritime, ferroviaire), la CTC devra très rapidement lui confier une mission ferroviaire.

Monsieur le président, nous venons de réaffirmer nos choix et nos propositions, après l'échec de la procédure DSP, quelles nouvelles options comptez-vous nous soumettre ?

Merci